



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage en application de l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales

Lundi 25 mars 2024

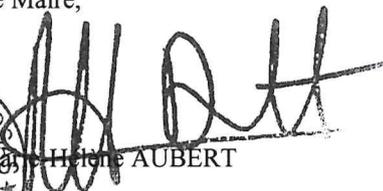
A 20h30, Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- 2024-011 : Vœu du Conseil municipal en faveur de la préservation du rôle des départements comme partenaires du développement communal
- 2024-012 : Actualisation de la convention de groupement de commandes avec Versailles Grand Parc et ses communes membres
- 2024-013 : Budget 2024 - Fixation des taux d'imposition pour les taxes locales
- 2024-014 : Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
- 2024-015 : Fonds mobilités actives - Signature d'une convention avec l'Etat pour la réalisation d'une piste cyclable le long des RD446-RD117
- 2024-016 : Participation financière 2024 au Syndicat intercommunal de l'amont de la Bièvre (SIAB)
- 2024-017 : Création d'un prix pour les soirées jeunes 10-17 ans
- 2024-018 : Mise à jour du règlement de l'aide municipale aux séjours scolaires à vocation de découverte
- 2024-019 : Subvention pour une classe découverte en faveur de l'école Bourget-Calmette
- 2024-020 : Subventions annuelles aux associations jovaciennes
- 2024-021 : Convention territoriale globale avec la CAF - Avenants "Bonus territoire"
- 2024-022 : Attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat 2023 au personnel municipal
- 2024-023 : Actualisation du tableau municipal des emplois

Affiché le **15 MARS 2024**

Le Maire,


M^{me} Hélène AUBERT

